

Il faudrait tirer un bilan précis des suites de l'affaire Guiot. Parce qu'ils étaient dans l'euphorie de la victoire, obnubilés par la perspective d'une ORJ à court terme, les camarades lycéens se sont hâtés de ranger au placard la coordination des comités de grève lycéens qui avait mené la lutte pour faire un meeting des CR. Alors qu'un meeting bilan de la coordination aurait pu être un véritable meeting de masse et laisser le terrain propre pour des mobilisations ultérieures, le meeting des CR n'a été qu'un succès très relatif. Le prolongement de ces cafouillages se retrouve lors du défilé du 1er mai où le style unitaire des CL abandonné par nous regroupait tout de même beaucoup plus de lycéens que les CR.

5) Dans l'état actuel des choses, il y a plusieurs objectifs préalables à la constitution d'une ORJ autonome :

a) contrôler la sectorialisation de la Ligue — ce qui signifie donner aux deux principaux secteurs une formation et une information différenciées y compris sur leurs activités respectives, différencier leur rythme d'activité, faire débattre en commun les problèmes stratégiques centraux.

b) Travailler et étudier l'apparition de la Ligue en direction de la jeunesse, incluant la sortie à l'occasion d'un matériel spécifique. Ce travail de l'organisation à l'égard de la jeunesse est une condition pour que la future ORJ ne soit pas une simple OR lycéenne déguisée. Ce qui suppose que soient tirés en détail les bilans de Prunete, de la Halle aux Vins le 15 mai, des expériences des autres groupes.

c) la formation de directions centrales et de secteurs capables, car une ORJ demanderait une très forte direction. Ce qui supposerait un réinvestissement conséquent de la vieille garde. Si l'on considère la gamme de nos besoins actuels, ce point n'est pas le moins problématique.

d) Dans ces conditions, le plus sage est de mettre en place une Fédération des CR lycéens avec quelques rencontres nationales propres et Jeunesse Rebelle comme organe à condition que JR soit auto-financé, (ce qui n'est pas actuellement le cas). Cette FCR n'est pas l'embryon de l'ORJ mais la fraction Ligue dans un mouvement lycéen dont on doit réenvisager les structures de mobilisation unitaires, même si elles sont intermittentes en pratique, (y compris le CLL).

6) L'ORJ n'est pas définitivement écartée mais elle ne sera réenvisageable qu'après que l'organisation ait surmonté son problème actuel de croissance. Il est possible par exemple que dans la période à venir, un fort noyau ouvrier minimum et un appareil central charpenté soient plus importants qu'une croissance accélérée dans la jeunesse. Il est clair que la proposition faite ici ne résoud pas le problème sur le fond ; elle vise seulement à contrôler et non à supprimer une contradiction qui subsiste entre les deux secteurs de l'organisation.

Il s'agit même, d'un certain point de vue, d'un sacrifice, mais à notre sens, d'un sacrifice indispensable pour que l'organisation reste sur la voie de la construction d'un parti révolutionnaire.

ANTONY—KEMAL—JEBRAC